

TURQUIE
LACHON HARA'

'HOUKIM
ZELENSKY

TSAHAL
AVODA ZARA

'HAFETS 'HAÏM
BIDEN

BARBARA
ADMOUR



Torah-Box

n°223 | 15 Février 2023 | 24 Chevat 5783 | Michpatim M A G A Z I N E

Ilan ben Chlomo z'l



Nouvel attentat sanglant à Jérusalem : 3 victimes dont 2 enfants
> p.7



L'abattage rituel : sur le banc des accusés ?
> p.30



Michpatim : Passer du mariage au ménage !
> p.32

PESSAH 2023 EN ESPAGNE

DU 5 AU 14 AVRIL

Malgrat De Mar, 45 minutes de Barcelone

ODEM
EVENT

JUSQU'AU
5 FÉVRIER
1550 €

Dégressif
enfants

1690 €

Dégressif enfants
PENSION COMPLÈTE
ALL INCLUSIVE

LUNA CLUB HÔTEL YOGA & SPA



Sans Kitniot
et Matsa chrouya

Glatt cacher lameadrin
Sous la surveillance du Rav Cremisi



Avec la présence
exceptionnelle
de RAV Loria

ACTIVITÉS

- 2 piscines extérieures
- 1 piscine intérieure chauffée
- SPA, Jacuzzi, Sauna
- Salle de Sport

- Ping-pong
- VTT
- Excursions
- Plage à 400m



*Restauration
Gastronomique*

INFOS & RESERVATIONS :

☎ **07 66 03 63 80**
+33 6 66 84 03 31

odemevent@gmail.com

**MINI-CLUB
BABY CLUB**

**HAZAN D'EXCEPTION
YOHAI CHETRIT**



Congrès médical
et juridique





CALENDRIER DE LA SEMAINE

15 au 21 Février 2023

Mercredi
15 Février
24 Chevat

Daf Hayomi Nazir 23
Michna Yomit 'Erouvin 5-5
Limoud au féminin n°123

Jeudi
16 Février
25 Chevat

Daf Hayomi Nazir 24
Michna Yomit 'Erouvin 5-7
Limoud au féminin n°124

Vendredi
17 Février
26 Chevat

Daf Hayomi Nazir 25
Michna Yomit 'Erouvin 5-9
Limoud au féminin n°125

Samedi
18 Février
27 Chevat



Parachat Michpatim

Daf Hayomi Nazir 26
Michna Yomit 'Erouvin 6-2
Limoud au féminin n°126

Dimanche
19 Février
28 Chevat

Daf Hayomi Nazir 27
Michna Yomit 'Erouvin 6-4
Limoud au féminin n°127

Lundi
20 Février
29 Chevat

Daf Hayomi Nazir 28
Michna Yomit 'Erouvin 6-6
Limoud au féminin n°128

Mardi
21 Février
30 Chevat

Roch 'Hodech

Daf Hayomi Nazir 29
Michna Yomit 'Erouvin 6-8
Limoud au féminin n°129



Jeudi 16 Février

Rav Israël Lipkin Salanter



Vendredi 17 Février

Rav David Halévi Segal



Samedi 18 Février

Rabbi Ya'akov Edelstein



Lundi 20 Février

Rav Nathan Tsvi Finkel (Saba de Slabodka)



Rabbi Ya'akov Edelstein



Horaires du Chabbath

	Jéru.	Tel Aviv	Achdod	Natanya
Entrée	16:47	17:08	17:09	17:07
Sortie	18:05	18:07	18:07	18:06



Zmanim du 18 Février

	Jéru.	Tel Aviv	Achdod	Natanya
Nets	06:19	06:21	06:21	06:21
Fin du Chéma (2)	09:06	09:07	09:08	09:07
'Hatsot	11:53	11:55	11:55	11:55
Chkia	17:28	17:29	17:30	17:28

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rav Yossef-Haim Sitruk, Jocelyne Scemama, Joy Galam, Rav Mordekhai Bitton, Rav Gabriel Dayan, Rav Avraham Garcia, Rav Its'hak Zilberstein, Murielle Benainous - **Mise en page :** Dafna Uzan -

Secrétariat : 077.466.03.32 - **Publicité :** Daniel (daniel26mag@gmail.com / 054-24-34-306)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

COMPTABILITÉ, CONSEIL & PLANIFICATION FISCALE

- ▶ Comptabilité
- ▶ Consultations et planifications fiscales
- ▶ Formation à l'établissement et à la gestion d'entreprises
- ▶ Prêts garantis par l'état

VOTRE CONTACT - ESTHER :

☎ 073-22-455-46 ✉ asterrv@maazanit.co.il

ASHDOD

85 rue Haatsmaout. City
✉ ashdod@maazanit.co.il

JERUSALEM

3 rue Am Veolamo. Guivat Chaoul
✉ office@h-mis.co.il

BNEI BRAK

7 rue Metsada
✉ office@maazanit.co.il



"Terre, ne recouvre pas leur sang"



Les derniers attentats survenus en Israël, en particulier à Jérusalem, ne pouvaient pas nous laisser impassibles. Comment ne pas être interpellé par l'assassinat, par des sauvages avides de sang, de Juifs sortant d'une synagogue ou encore attendant le bus, apprêtés en l'honneur du Chabbath, afin de rejoindre leur famille ? Comment peut-on comprendre que l'on puisse tirer à bout portant ou écraser avec sa voiture des enfants purs et innocents ? Non, nous ne pouvons pas comprendre, il y a des faits qui ne supportent aucune explication ni aucune circonstance atténuante. D.ieu seul Se chargera de juger et de châtier ces animaux qui ne méritent pas le terme d'hommes, à qui on a vendu que par leur acte barbare, ils recevront la félicité et qui devront payer à jamais leur acte abominable.

En Israël, l'opinion publique est partagée : certains croient encore pouvoir vivre en paix avec leurs voisins, et le seul problème qui les tourmente pour l'heure est celui du nouveau gouvernement qui cherche à apporter des réformes au système juridique. Ils luttent de toutes leurs forces pour ne pas que le rêve d'un pays laïque semblable aux autres Nations ne leur échappe.

D'autres au contraire pensent qu'il faut appliquer une politique ferme et sévère, sans compromis, pour garantir la sécurité des citoyens : le système judiciaire actuel étant trop complaisant envers ceux qui cherchent à déstabiliser le pays, il faut le modifier.

Mais face aux derniers événements dramatiques, on réalise qu'avec toute la bonne volonté et les réformes que l'on souhaiterait instaurer, la voie pour accéder à une vie de toute quiétude et rassurante n'est pas à portée de main.

En effet, comment peut-on concrètement neutraliser des individus qui, jour et nuit, cherchent par tous les moyens à commettre des attentats sanguinaires ? Comment faire changer la mentalité d'une population qui depuis des décennies est alimentée, via les

écoles, les mosquées et les médias, par une haine farouche envers les Juifs ? Comment faire pour empêcher un résident possédant une carte d'identité israélienne, des droits, un travail et une famille, de prendre un couteau de cuisine, une hache ou sa voiture et semer la mort, tout en sachant pertinemment qu'il en paiera de sa vie ?

Il est certain que l'Etat d'Israël fait tout pour garantir la sécurité de ses citoyens, et qu'il est important de persévérer dans cette voie. Mais nous n'avons d'autre choix que de nous rendre à l'évidence : il est impossible de façon cartésienne de parvenir à assurer une sécurité hermétique.

En voici un exemple : à la suite d'un attentat à la voiture-bélier, la municipalité de Jérusalem avait installé il y a quelques années de larges poteaux en métal devant les stations de bus, visant à protéger les citoyens qui s'y tiennent. Mais voici que celle de Ramot dans laquelle s'est déroulé le drame il y a quelques jours faisait exception, et la suite est hélas connue.

"Si l'Éternel ne garde pas une ville, c'est en vain que la sentinelle veille avec soin" nous dit le roi David dans ses Psaumes (127, 1), car dans l'absolu, il restera toujours des failles dans les systèmes de prévention que les hommes mettent en place. Ces tragédies dont nous sommes témoins mettent en évidence un appel du Ciel.

La mère d'Acher Ména'hem et Ya'akov Israël Palay, tués à Ramot, trouvera encore la force exceptionnelle de dire, en apprenant la tragédie de la mort de son premier fils : "D.ieu m'a transmis un gage sur lequel veiller pendant 6 ans, et Il l'a repris". Cette grande dame, dans ces moments terribles, conservera sa croyance la plus pure, et nous la transmet.

Nous nous approchons de la fin des temps et il est nécessaire de ne pas perdre de vue le véritable but de notre existence. Faisons tous un effort là où cela est nécessaire, et souhaitons que D.ieu nous apporte Sa protection et qu'Il fasse régner la paix sur Tzion, Amen.

Rav Daniel Scemama

Turquie : Le bilan s'élève à 35.000 morts ; Tsahal sauve un garçon après 120h sous les décombres



Le bilan du tremblement de terre dévastateur ayant touché la Turquie et la Syrie s'alourdit d'heure en heure et on décompte pour l'instant 35.000 morts

dans les deux pays. Les experts militaires israéliens en recherche et sauvetage ont ainsi extrait vendredi dans la soirée un garçon de 9 ans encore en vie de sous un bâtiment effondré, plus de 120 heures après le séisme meurtrier. Selon l'armée israélienne, ce sauvetage spectaculaire porte à 19 le nombre de civils turcs secourus par les équipes du Commandement du Front intérieur. Le Rabbinat israélien a publié vendredi un ordre autorisant aux équipes de poursuivre leur travail pendant le Chabbath.

Barbara : De la neige dans le Nord d'Israël et en Judée-Samarie, des dégâts importants sur les cultures

Une partie du Nord et de la région de Jérusalem a été recouverte de neige mardi dernier suite à la tempête Barbara qui s'est abattue sur le pays. Certaines écoles situées sur le plateau du Golan ont du fermer leurs portes alors que 2 mètres de neige se sont accumulés sur le mont 'Hermon. Des champs de récolte, des serres, des entrepôts et des tracteurs ont été renversés dans le Mochav Tseroufa situé dans le Nord du pays, poussant le chef du Conseil régional de Carmel, Assif Eizik, à exiger du ministère de l'Agriculture que le lieu soit déclaré comme sinistré.

NETIVOT PRÉ-VENTE

Investir en Israël,
c'est encore possible !

A partir de
284.000 shekels à la signature
Le reste à la livraison

SANS INDEXATION

Contactez Shimone

+972 54.700.7326 ou 01.77.38.08.27

ש.ח. נכסים
שיכון ותיווך פרויקטים

7011

N D D E S I G N

Nouvel attentat sanglant à Jérusalem : 3 victimes dont 2 enfants ; le nombre de tentatives d'attentats déjoués en forte hausse



Nouvelle attaque sanglante ce vendredi quelques heures avant Chabbath : un terroriste de Jérusalem-Est âgé de 31 ans a commis une attaque à la voiture-bélier, percutant à grande vitesse une station de bus où attendaient plusieurs personnes, faisant 3 victimes et 4 blessés, dont 2 grièvement. Les victimes sont deux frères âgés de 7 et 5 ans, Acher Ména'hem et Ya'akov Israël Paley et un jeune marié de 19 ans, Alter Chlomo Lederman. Le père des deux enfants, lui aussi blessé dans l'attaque, est toujours hospitalisé et sous coma artificiel. Selon la police, le terroriste aurait attendu de

longues minutes à proximité de la station - située à quelques mètres des bureaux de Torah-Box - afin qu'elle se remplisse et y faire un maximum de victimes.

Tsahal a indiqué que les tentatives d'attentats sont en forte hausse depuis l'attaque meurtrière de Névé Ya'akov et alors même que le Ramadan n'a pas encore commencé : les services de sécurité en auraient déjoué trois fois plus que d'habitude. L'armée israélienne a ainsi fortement augmenté sa présence en envoyant au moins deux bataillons effectuer des missions défensives sur plusieurs points du territoire.

MICHAEL ABITBOL

SIMHA BAND

"DIFFUSEUR DE JOIES ET D'EMOTIONS"

T"03

BAR MITSVA

DJ

BRUNCH MUSICAL

BRIT MILA

MARIAGE

HOUPPA

ORCHESTRE

DJ LIVE

מיכאל אביטבול

055.68.00.766

FR 01.77.50.77.32

Tempête Barbara : Un phénomène d'une extrême rareté sur les côtes israéliennes

La tempête Barbara, qui s'est abattue sur Israël ces derniers jours a été accompagnée de vents très violents. Les ornithologues de la Société de protection de la nature ont observé un phénomène d'une extrême rareté : des groupes d'océanites atlantiques ont survolé les côtes israéliennes avec un

pic mercredi dernier, avec des centaines d'oiseaux de cette espèce survolant le port de Yaffo et la plage Palma'h. Selon la Société pour la protection de la nature, un tel nombre d'océanites atlantiques est presque sans précédent en Israël - un tel phénomène remontant à l'hiver 1997-1998.

Volodymyr Zelensky acclamé par les eurodéputés au sommet de Bruxelles

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est exprimé jeudi devant le Parlement européen sous les applaudissements nourris des eurodéputés. "Nous



nous défendons contre la force la plus anti-européenne du monde moderne", a-t-il lancé. Zelensky est arrivé en Europe mercredi

pour une mini-tournée, alors que l'Ukraine craint une offensive d'ampleur de la Russie contre son territoire. Il a été reçu mercredi par le Premier ministre britannique Rishi Sunak puis par le roi

Charles III, avant de rencontrer Emmanuel Macron à l'Élysée, en compagnie duquel il s'est rendu dans la capitale belge jeudi.

OFFRE MULTIFOCALES



1 ACHETÉE LA DEUXIÈME OFFERTE



VOS LUNETTES PRÊTES EN 15 MINUTES !

OPTICA FACTORY

30 BAYIT VEGAN
JERUSALEM

074.794.6544

DIMANCHE-JEUDI 10H/19H
VENDREDI 9H30/12H30

La maire de gauche de Barcelone suspend son jumelage avec Tel-Aviv

La ville espagnole de Barcelone suspend ponctuellement ses relations institutionnelles avec Israël et, notamment, son jumelage avec Tel-Aviv, "jusqu'à ce que les autorités mettent fin à la violation systématique des droits de l'homme de la population palestinienne", a justifié sa maire de gauche Ada Colau, après avoir cédé aux pressions exercées par les ONG pro palestiniennes de la ville.

La Fédération des communautés juives d'Espagne (FCJE) a pour sa part qualifié cette décision d'"antisémitisme sophistiqué" et déploré qu'elle ne "représente ni sur la forme ni sur le fond ce qu'est Barcelone et ce que sont ses citoyens".

USA : Un couple néo-nazi arrêté pour avoir voulu "détruire" Baltimore



USA : Deux individus néo-nazis ont été arrêtés la semaine dernière par le FBI pour avoir voulu "détruire" la ville de Baltimore - dont 61% de la population est noire - en s'attaquant à des transformateurs électriques, a rapporté la presse américaine. Sarah Clendaniel et Brandon Russell sont accusés d'avoir planifié de s'en prendre au réseau énergétique de la ville, un projet terroriste motivé par des "croyances extrémistes violentes à motivation raciale ou ethnique". Selon le FBI, une "menace réelle" a été déjouée. L'agence fédérale a publié des photos de Clendaniel la montrant armée et vêtue d'un équipement tactique complet, et a indiqué que Russell était une figure néo-nazie bien connue.

בס"ד

דל"ן ושיווק פרויקטים

TIVOUR BUILDING

AGENCE IMMOBILIERE

UNIQUE



Suite à l'hôtel West Ashdod,
40m2 + 12 m2 balcon au 7è étage. L'hôtel travaille avec votre appartement et vous

700 000 sh

Coup de fusil



Penthouse de rêve
(Maar Ashdod), 319 m2 + 174 m2 terrasse, tout en marbre, piscine, sauna, jacuzzi, vue mer

8 500 000 sh

Perle rare



T5 "Dimri City" à Ashdod,
divisé en 3+2 déjà loué, 160m2 + 12m2 terrasse, parking, clim...

2 900 000 sh



054 63 99 865



01 77 50 31 40

Hagdoud Aivri 5/12, Gan Hayir, 77456 Ashdod

Un soldat de Tsahal grièvement blessé à la tête lors d'un entraînement

Un soldat israélien a été grièvement blessé lors d'un entraînement dans le sud d'Israël mercredi après-midi, a déclaré l'armée israélienne jeudi. Selon Tsahal, le soldat a été touché à la tête par un éclat de balle pendant l'exercice. L'armée a déclaré que



la police militaire avait ouvert une enquête dont les résultats seront examinés par les procureurs militaires.

Le mois dernier, un autre soldat de Tsahal avait été modérément blessé par balle dans un accident d'entraînement dans le sud d'Israël.

Le ministre de la Diaspora présente à l'UE un rapport accablant sur la glorification du terrorisme dans les écoles qu'elle finance

Le ministre de la Diaspora 'Ami'haï Chikli a adressé ce week-end une lettre aux ambassadeurs des pays de l'UE en Israël, dans laquelle il les appelle à examiner le gel du financement des établissements d'enseignement palestiniens qui promeuvent des contenus éducatifs incitant au terrorisme.

Le ministre a présenté un rapport montrant des activités éducatives récentes dans ces

établissements, qui glorifient notamment le terroriste qui a perpétré l'attaque meurtrière de Névé Ya'akov à Jérusalem.

Parmi les activités organisées, on peut voir des distributions de bonbons, des "défilés de la victoire", des cérémonies officielles et des pièces de théâtre mimant des activités terroristes.

Partageons ensemble l'esprit d'entreprise. . .

Cabinet comptable - Audit & Conseil - Conseiller Fiscal Agréé

Conseil fiscal
Bénéficiez de conseils en fiscalité et de conformité dans l'établissement de vos déclarations de revenus, vos bilans, déclarations de capital et remboursements d'impôts aux salariés.

Flash Compta
Nos spécialistes fournissent une assistance périodique de gestion et de conduite de votre activité professionnelle.

Audit social
Lé décision de faire un audit social de votre société vous permettra d'éviter des risques prud'homales ou un contrôle du ministère de l'économie. En effet, ces actions sont mises en place afin de préserver les droits sociaux des salariés. Notre cabinet vous propose une intervention sur trois niveaux :

- Un audit social général.
- Un audit social sur la gestion de votre personnel.
- Un audit social de vos fiches et de vos contrats de travail.

Un état rédactionnel complet vous sera remis en français et en hébreu.



Activité de conseil
Nous proposons des conseils dans une gamme diversifiée de secteurs d'activités et nous vous aidons à atteindre rapidement les résultats souhaités.



Deborah HADDAD
Cabinet comptable - Audit fiscal
Audit social certifié et agréé par l'état
Tel. 054-5837463



www.dh-accounting.net

Denis HADDAD
Conseiller Fiscal Agréé
Tel. 050-2321127

Siège social : Aatsmaout 89 bureau 320, 2^{ème} étage - Ashdod | Tel. 08-8551233 • Fax. 08-8655854

Israël: découverte d'une perle en or de 1600 ans au parc de 'Emek Tsourim



Une perle en or pur datant de plus de 1600 ans a été découverte lors de

fouilles archéologiques au parc de 'Emek Tsourim, dans l'Est de Jérusalem. Cette perle millénaire est, d'après l'Autorité israélienne des antiquités qui supervisait l'opération, unique et faite à la main. La découverte revêt une importance particulière en raison du faible nombre d'objets en or découverts à ce jour, mais surtout de la rareté de ce type de perle. "Bien qu'il s'agisse d'une découverte minuscule, ce sont précisément les objets personnels et quotidiens qui parviennent à nous toucher et à nous connecter [...] à ceux qui nous ont précédés", s'émeut Eli Escusido, directeur de l'Autorité israélienne des antiquités.

Le chef d'état-major Herzi Halevy a effectué une visite secrète à Bahreïn



Le chef d'état-major de Tsahal, Herzi Halevy, a effectué une visite secrète à Bahreïn cette semaine pour assister à une conférence sur la sécurité régionale. Ce voyage a été tenu secret jusqu'à ce que des photos montrant Halevy à la conférence soient publiées par les médias au Bahreïn. La conférence s'est tenue sous les auspices du Commandement central des États-Unis, en présence du chef du Commandement central de l'armée américaine, Erik Kurilla. C'était le premier voyage à l'étranger de Halevy depuis qu'il est devenu chef d'état-major de Tsahal le mois dernier.




Eline Rocci Luna Barros

Chaussures à la Française
Tout cuir- Semelles cousues
Fait main

Deuxième démarque

Liquidation avant nouvelle collection

300sh
 au lieu de 500 sh- <<

Collection
PREMIUM

200sh
 au lieu de 450 sh- <<

Collection
GOLD

150sh
 au lieu de 400 sh- <<

Collection
SILVER

Adresse showroom: 3,Rue Brauer/4,frank (face au Shiblakh Amchinov - trottoir Super Zol Tov)
Nouveau!!! Heure d'ouverture: Dimanche-Jeudi: 13:00-15:00 | 19:00-23:00 Vendredi: 10:00-12:30
 Pour plus d'informations :Tel 054-713-9015 Whatsapp seulement 📞 02-6302750

Le Dôme de Fer intercepte une roquette lancée depuis Gaza vers le sud d'Israël, Tsahal décide de ne pas riposter

Une roquette lancée depuis la Bande de Gaza vers le Sud d'Israël samedi soir a été interceptée par le système de défense anti-missile du Dôme de Fer, a indiqué l'armée. Les sirènes d'alerte à la roquette ont retenti dans le Kibbouts Na'hal 'Oz. L'armée israélienne n'a pas riposté à la roquette sur ordre de l'échelon politique, un fait rare puisque Tsahal répond de façon systématique à chaque agression émanant des organisations terroristes à Gaza ou au Liban. C'est la première fois depuis la formation de l'actuel gouvernement que le tir d'une roquette depuis Gaza n'a pas entraîné de représailles.

Mise en disponibilité de Netanyahu : Levin dénonce une tentative de coup d'Etat



Vendredi, la Cour suprême de justice a donné un mois à Binyamin Netanyahu pour répondre à une requête demandant qu'il soit mis en disponibilité suite à un recours déposé par le Mouvement pour la qualité du pouvoir, alléguant que le Premier ministre était en conflit d'intérêt avec le système judiciaire et donc inapte à prononcer une refonte du système juridique en Israël. Le ministre de la Justice Yariv Levin a dénoncé dimanche une "tentative de coup d'Etat promu par une bande de magistrats ne respectant pas les résultats des élections". "Nous ne permettrons pas cette tentative de coup d'État, qui illustre la nécessité d'une réforme du système judiciaire"; a-t-il ajouté.

Elyssia Boukobza

SOLDES

**COLLECTION HIVER
2023**

**DISCOUNT
CODE : TORAH BOX
-30%**

101 Private Line

Canyon Ramot
3^{ème} étage - Mini Mall
255 Sderot Golda Meir
Tel : 058 32 37 101

VITALE BARBERIS CANONICO
1663

Loro Piana
CERRUTI 1881

DANYBERD

EMANUELLE KHANH
Ermenegildo Zegna



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Michpatim : Pour une justice conforme à la Torah !

Ces lois sociales et humaines ne sont pas l'expression d'une quelconque "logique" ou "nécessité sociale", mais bien la concrétisation de l'Inspiration divine qui demande à tout un peuple de continuer à faire régner D.ieu même dans les relations humaines les plus prosaïques et quotidiennes.



Après l'immense émotion du don de la Torah au mont Sinaï relatée dans la précédente *Paracha*, notre lecture hebdomadaire nous invite apparemment cette fois à des actes plus concrets dans la *Paracha* de *Michpatim*, qui traite quant à elle des lois sociales et juridiques, ainsi que des dommages et de toutes les

problématiques pouvant survenir dans une société organisée - en d'autres termes - des relations entre les hommes.

L'enseignement qui s'en dégage est évident, nous explique le célèbre commentateur Rachi : ces lois sociales et humaines ont elles aussi pour origine le mont Sinaï ! Ce qui signifie qu'elles

ne sont pas l'expression d'une quelconque "logique" ou "nécessité sociale", mais bien la concrétisation de l'Inspiration divine qui demande à tout un peuple de continuer à faire régner D.ieu même dans les relations humaines les plus prosaïques et quotidiennes. Car pour la Torah, la relation avec D.ieu n'est pas seulement verticale, mais également horizontale.

Une justice de foi

J'aimerais extraire de cet ensemble de textes la première Mitsva pratique qui consiste à instituer le grand tribunal national du *Sanhédrin* en tant qu'expression la plus sublime de la justice humaine. Cette instance juridique suprême de la nation hébraïque d'alors était constituée de 71 Sages, les plus éminents du peuple d'Israël qui devaient avoir chacun d'innombrables qualités personnelles, dont la connaissance, la probité, mais également la maîtrise de toutes les langues humaines.

Ainsi, l'impressionnante série de sujets traités par ces juges ne devait jamais passer par l'intermédiaire d'un quelconque traducteur, mais elle pouvait être comprise et résolue immédiatement par les membres eux-mêmes du *Sanhédrin*.

De plus, la Torah tient à préciser que cette instance supérieure devait absolument être abritée à l'intérieur même de l'enceinte du Temple de Jérusalem, dans la zone du *Beth Hamikdash* qu'on appelait la *Lichkat Hagazit* (la Salle de la pierre taillée). Et ce, pour bien affirmer que la justice elle aussi doit se rendre dans un contexte bien précis : celui de la foi, de la confiance et de la reconnaissance de D.ieu !

Le *Sanhédrin*, quand la justice humaine est divine

C'est que dans le judaïsme authentique, même quand la justice est humaine, elle a une origine divine, les hommes qui la donnent devant être inspirés par D.ieu et se comporter suivant Son éthique. Le juge hébreu n'est pas seulement un "spécialiste du droit", il est un homme moral dont la vie, la conduite quotidienne et les

qualités personnelles doivent constituer elles-mêmes un véritable exemple.

Notons aussi que le *Sanhédrin* – selon la *Guémara* dans le traité *Sanhédrin* (113) – devait siéger avec les Sages installés en demi-cercle : tout le monde voyait tout le monde, ce qui est censé rappeler, comme s'il le fallait encore, l'extrême transparence de la justice hébraïque.

En fait, ce tribunal suprême n'est en rien le lieu de quelconques "pressions politiques" et ne saurait donc être soumis à l'influence des uns et des autres, ni de tel ou tel "secteur" de l'opinion publique ou de la société : il est l'expression d'une réflexion commune et hautement désintéressée guidée par une recherche authentique de la vérité absolue.

Une référence pour l'Etat hébreu !

Sans nul doute, ce sont là quelques "pistes" susceptibles de permettre à l'Israël d'aujourd'hui de retrouver son chemin et sa vraie vocation ! Une piste que l'on évoque directement dans le texte de la prière du *Chemona 'Esré* (les 18 bénédictions dites debout, trois fois par jour) : "*Hachiva chofténou kevarichona*" ("Fais régner nos juges comme autrefois !").

Je crois que l'exigence de cette justice authentique s'impose à présent en Israël pour devenir la référence de tous les citoyens de l'État hébreu contemporain – quelque soit l'engagement "religieux" de chacun – afin d'aboutir à une plénitude et une sérénité reposant chaque fois sur l'évidence, ressentie par tous, que les décisions prises par la justice et ceux qui guident la nation ont bien été les bonnes.

C'est justement le vœu que je formule pour l'État hébreu et son peuple, en faisant référence au *Zohar* : "Fasse, Hachem, que nous ayons le bonheur de bientôt vivre cette heureuse époque qui verra le retour des exilés de la Diaspora en Israël et le rétablissement d'une justice conforme à la Torah !" Amen !

Rav Yossef-Haïm Sitruk

SHA BA TIK

N°313

Feuille parents-enfants pour Chabbath
 édité par  Torah-Box.com

Michpatim 5783

1 JEU VISUEL

Jeu pour les plus petits

Lorsque chaque convive aura regardé attentivement cette image, le chef de table posera les questions de la page 2.





SHABATIK

2

JEU VISUEL

SUITE



Questions sur l'image de la page 1 :



• Combien y a-t-il de tableaux accrochés au mur ?

> 3.

• Y a-t-il une fusée dans l'image ?

> OUI.

• Combien y a-t-il d'étoiles accrochées au mur ?

> 4.

• Combien y a-t-il de tabourets autour de la table ?

> 3.

• Y a-t-il un avion dans l'image ?

> NON.

• Y a-t-il une balle de basket ?

> NON.

• Combien y a-t-il de gommes sur la table ?

> AUCUNE.

• Est-ce que la queue du singe touche le sol ?

> OUI.



QUI SUIS-JE ?

(Jeu de rapidité)



1. Je sers pendant six ans et la septième année, je suis libre.

> L'esclave hébreu.

2. Selon le texte, on me paye à la place d'un œil.

> Un œil.

3. Si on me vole et qu'on me vend, on doit me payer 5 fois mon prix.

> Un bœuf.

4. Si on me vole et qu'on me vend, on doit me payer 4 fois mon prix.

> Un mouton.

5. Je suis interdit lors d'un prêt d'argent.

> L'intérêt.

6. Je suis l'enfant qu'on doit racheter au Cohen.

> Le premier-né.

7. Tu dois éloigner ta parole de moi.

> Le mensonge.

8. J'aveugle les clairvoyants, et je pervertis la parole des justes.

> La corruption.

9. Je suis la Paracha de la semaine prochaine.

> Térouma.

10. Je suis la Mitsva des premiers fruits de l'année.

> La Mitsva des Bikourim.



SHA BA TIK

3

L'UN, L'AUTRE OU LES 2 ?



Pour chacune des questions suivantes, qui saura donner la bonne réponse entre les réponses suivantes en premier ?

En Adar - En Nissan - Dans les 2 - Dans aucun des 2.

Le premier qui donne la bonne réponse remporte le point.

- On augmente la joie

> **En Adar.**

- On mange accoudé

> **En Nissan.**

- Moché Rabbénoù y est né

> **En Adar.**

- On fête Pourim

> **En Adar.**

- On vient de terminer le mois de Adar

> **En Nissan.**

- On y jeûne

> **Dans les 2.**

- On construit la Soucca

> **Dans aucun des 2.**

- On se déguise

> **En Adar.**

- On est sortis d'Égypte

> **En Nissan.**

- On vient de terminer le mois de Chevat

> **En Adar.**

- On a la Mitsva de manger des herbes amères

> **En Nissan.**

- On y boit du vin

> **Dans les 2.**

- On a 2 jours de Roch 'Hodech

> **En Adar.**

- On précède le mois de Iyar

> **En Nissan.**

- On fait une grande Séouda

> **Dans les 2.**

- On a un Chabbath Hagadol

> **En Nissan.**

- On commence à étudier les Halakhot de Pessa'h

> **En Adar.**

- On fête Pourim Chouchan

> **En Adar.**

- On fête Pessa'h Chéni

> **Dans aucun des 2.**

- On a la Mitsva de manger de la Matsa

> **En Nissan.**

- On y a reçu la Torah

> **Dans aucun des 2.**

- On est le dernier mois de l'année selon certains avis

> **En Adar.**

- On y fait des Séli'hot

> **Dans aucun des 2.**

- On y a pendu Aman

> **En Adar.**





SHA BA TIK

4

LE DÉFI



Chaque participant choisit à son tour un nombre entre 1 et 12 et doit relever le défi correspondant, ci-dessous. *Le plus jeune commence.*

1. Tu as 30 secondes pour faire rire au moins 2 personnes assises autour de la table.
2. **Question à l'envers** : Que ne doit pas faire celui qui a enfanté volontairement ? (Que doit faire celui qui a tué involontairement ?)
> **Il doit aller dans une ville de refuge.**
3. À quoi vous fait penser le mot "corne" ? (Le participant propose 5 mots et le défi est remporté s'il trouve au moins 3 mots de la liste ci-dessous.)
> **Taureau, Chofar, bélier, pop, licorne, gazelle, rhinocéros.**
4. Ne dites que le début de la question : "Que fait-on à un esclave hébreu qui ne veut pas... ? (... être affranchi l'année de la Chémitta ?)
> **On lui perce l'oreille.**
5. Jouez à 2 la scène d'un esclave qui est ému de quitter son maître l'année de la Chémitta en utilisant les mots "mouchoir, cadeau et oreiller".
6. Une personne emprunte la voiture d'un de ses employés. La voiture est frappée par la foudre. Combien doit-il payer à son employé pour les dommages de la voiture ?
> **Il ne doit rien payer car la foudre est un cas exceptionnel.**
7. **Termine la phrase** : Tous les débuts sont difficiles, mais si on ne commence pas...
> **... ce sera encore plus difficile.** (Rav Guédalia Segal Halévi.)
8. **Plus ou moins** : Combien y-a-t-il de Traités dans le Talmud de Babylone ? (Répondre par "plus" ou "moins". 5 tentatives permises)
> **Il y en a 36.**
9. Un esclave est libéré si son maître fait tomber une de ses dents. Quelles dents sont exclues de cette règle et pourquoi ?
> **Les dents de lait car elles sont remplacées par des dents définitives.**
10. Un objet est confié à la garde d'une personne. Plus tard, il jure qu'il a été volé. Les témoins viennent dire qu'en fait c'est lui le voleur. Combien doit-il payer ?
> **Il doit payer le double du prix de l'objet.**
11. Le participant sort de table. Les convives retirent 2 objets de la table. Le participant revient et doit deviner quels objets ont été retirés en moins d'une minute.
12. Cite au moins 12 pays d'Europe.

QUIZ PARACHA ?



- Quel animal aidera les Bné Israël dans leurs prochaines guerres ?
> **La guêpe.**
- Quel mois s'appelle aussi le "Hodech Haaviv" ?
> **Le mois de Nissan.**
- Pourquoi est-il interdit d'opprimer le converti ?
> **Pour éviter qu'il ne retourne à ses idoles**
- Qu'est-ce qui aveugle les yeux des Juges ?
> **Le Cho'had (La corruption).**
- Qu'est-ce que Moché a jeté sur le peuple dans notre Paracha ?
> **Le sang des sacrifices.**
- Que faut-il pour condamner à mort celui qui frappe ses parents ?
> **Le coup doit avoir entraîné une blessure.**

Envoyez-nous vos commentaires sur www.torah-box.com/shabatik

Shabatik est une publication hebdomadaire éditée par l'association Torah-Box
Textes : Chlomo Kessous et Yael Allouche | Responsable : Rav Michael Allouche

La Ségoula du Rav 'Ovadia

Rav 'Ovadia remarqua qu'il n'avait pas réussi à faire rire mon père et il lui dit alors : "Rends-toi sur la tombe du Or Ha'haïm Hakadoch, prie de tout cœur, puis prends avec toi un caillou posé sur la pierre tombale. Promets qu'une fois exaucé, tu reviendras poser la pierre sur la tombe..."

Je suis une jeune fille de famille 'Hassidique. Mon père est membre d'une célèbre 'Hassidout et comme tout 'Hassid, il est attaché à son Admour.

Lorsqu'il était jeune homme, il y a environ 40 ans, il avait eu quelques difficultés à trouver son âme sœur. Dans la 'Hassidout de mon père, l'usage est de se marier à 18 ans. Ses amis avaient déjà des enfants, tandis que lui à 22 ans était encore célibataire.

Comme tous ses amis étaient mariés, il s'intéressa à d'autres choses, et c'est ainsi qu'il se retrouva à assister au célèbre cours hebdomadaire de Rabbi 'Ovadia Yossef à Jérusalem.

À cette époque, la vue d'un jeune 'Hassid au cours du Rav 'Ovadia n'était pas chose courante. Ce qui l'attira dans les cours du Rav 'Ovadia, c'était le mélange de génie, de connaissances phénoménales, sa capacité à rester proche du peuple et ses histoires pleines d'humour.

Un 'Hassid à la recherche de son âme-sœur

Il se trouve que le Rav 'Ovadia, doté de sa sensibilité particulière, remarqua l'élève de Yéchiva ashkénaze dans l'assistance et immédiatement à l'issue du cours, demanda à son assistant de le faire venir.

Mon père s'émut aux larmes du fait qu'un génie tel que le Rav 'Ovadia l'avait remarqué dans la foule. S'ensuivit un bref échange plein d'affection au cours duquel le Rav gratifia

mon père de quelques tapes affectives, puis le Rav interrogea mon père sur la raison de sa présence à son cours. "Je suis venu une fois et depuis, je ne peux me passer de vos cours." Le Rav en fut très satisfait et lui répondit en souriant : "Juste ne va pas rapporter aux Ashkénazes ce que je dis ici..." Puis il le bénit pour la réussite dans l'étude et la crainte du Ciel.

Mon père décida de saisir l'occasion et dit : "Kavod Harav, j'ai besoin d'une Brakha car je n'arrive pas à trouver mon âme sœur."

Le Rav le dévisagea et lui demanda : "Pourquoi, quel âge as-tu ?

- 22 ans, répondit mon père.
- Tu aurais du venir à 14 ans!", réagit le Rav, déclenchant les rires. "Pourquoi cette pression ?, demanda-t-il.
- Tous mes amis sont déjà mariés et ont des enfants", objecta mon père.

Rav 'Ovadia remarqua qu'il n'avait pas réussi à faire rire mon père et lui dit alors : "Je vais te révéler une Ségoula testée et approuvée : rends-toi sur la tombe du Or Ha'haïm Hakadoch, prie de tout cœur, puis prends avec toi un caillou posé sur la pierre tombale. Promets qu'une fois exaucé, tu reviendras poser la pierre sur la tombe."

Mon père ne perdit pas un instant. Il monta dans un taxi en direction de la tombe du Or





Ha'haïm, y pria longuement et avec ferveur puis fit ce que le Rav lui avait indiqué. Une fois le caillou en poche, il regagna sa *Yéchiva*.

Une *Ségoula*... efficace !

Dès le lendemain, après l'office du matin, les élèves appelèrent mon père à la cabine téléphonique (les portables n'existaient pas encore). Ses parents lui annoncèrent : "Nous avons reçu il y a une heure une bonne proposition. Nous connaissons la famille et cela nous semble très approprié. Reste disponible, pour que nous puissions te tenir au courant."

Le soir même, les parents se rencontrèrent puis on téléphona à mon père pour qu'il vienne rencontrer la jeune fille. Il discuta longuement avec elle, puis à l'issue de cette rencontre, il informa ses parents que de son point de vue, l'affaire pouvait être conclue. La jeune fille avait dit la même chose à ses parents, ils conclurent donc le *Chidoukh* directement !

Ainsi, moins de 24h après la *Brakha* du Rav 'Ovadia et sa *Ségoula*, mon père était passé du statut de '*Hassid* célibataire "âgé" à celui de jeune '*Hatan* heureux, fiancé à une jeune fille de presque 18 ans, ma chère mère.

Evidemment, dès le lendemain, mon père se pressa de retourner sur la tombe du *Or Ha'haïm* pour y déposer le caillou et remercier le Maître du monde pour cette délivrance express. Il se rendit également au cours du Rav 'Ovadia, qu'il informa de la bonne nouvelle de ses fiançailles. Le Rav en fut fou de joie, il lui donna quelques claques bien retentissantes...

Sur la tombe du Rav 'Ovadia

39 ans se sont écoulés. Mes parents ont eu 10 enfants, dont moi. Et à l'âge de 21 ans, je me suis trouvée dans la même situation que mon père.

Mon histoire s'est déroulée peu avant *Lag Ba'omer* 5779 (2019).

Mon père, qui était resté attaché au Rav 'Ovadia jusqu'à la mort de ce dernier, assistait à ses cours régulièrement.

Il décida de réaliser à nouveau la *Ségoula* du Rav 'Ovadia. Sauf que cette fois, il n'irait pas sur la tombe du *Or Ha'haïm Hakadoch*, mais sur celle de celui qu'il considérait comme son maître et Rav (en plus de son Admour), le Rav 'Ovadia Yossef.

C'était un lundi. Il se rendit sur la tombe du Rav, située à quelques minutes à pied de chez nous, y pria pour mon mariage puis prit un caillou sur la tombe qu'il mit dans sa poche.

À cette période, une proposition de mariage était à l'étude. À son retour du cimetière, mon père téléphona à un ami qui connaissait le jeune homme en question pour lui poser quelques questions.

Mais de manière inattendue, son ami lui dit : "Sais-tu que j'ai moi aussi un fils à marier ? Et si nous explorions la question ?"

En quatre jours !

Mercredi soir, alors que j'étais en route vers Jérusalem depuis Bné-Brak, ma mère m'annonça qu'une nouvelle proposition était à l'ordre du jour et qu'elle attendait mon retour pour m'en dire davantage.

Le jeudi après-midi, une rencontre fut fixée.

A l'issue de notre entrevue, je compris qu'il n'était pas nécessaire d'en organiser une autre : je venais de rencontrer mon futur mari ! Le jeune homme aussi souhaitait conclure rapidement.

Nous attendîmes que son père soit disponible au téléphone, soit à 23h. A 23h15, son père appela pour dire que si tout le monde était d'accord, lui et son épouse pouvaient venir le soir même chez nous, comme c'est l'usage, pour conclure le *Chidoukh*.

À 1h du matin, nous célébrâmes le *Wort* (officialisation avant le mariage) !

Et comme convenu, mon père retourna dès le lendemain matin déposer la pierre qu'il avait prise le lundi sur la tombe de Rabbi 'Ovadia...



1. Sortir la poubelle Chabbath, permis ?

> Oui, si elle est remplie et/ou répugnante. Attention : ce sera strictement interdit si cela implique de la transporter en dehors de chez soi dans le cas d'une ville sans 'Erouv (*Choul'han Aroukh, Ora'h Haïm* 308, 35).

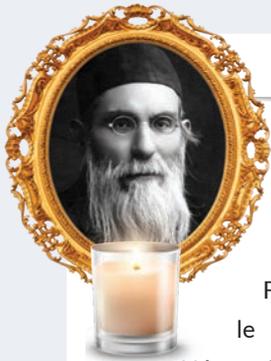
2. A la sortie des WC, ablutions des mains avec un Kéli ?

> Non ce n'est pas obligatoire, on peut se contenter de passer ses mains à 3 reprises sous le jet du robinet. Mais c'est préférable de le faire avec un Kéli (*Yalkout Yossef, Hachkamat Haboker*, p. 482).

3. Gâteaux Speculoos marque Lotus, cachères ?

> Non, il faudra les acheter uniquement avec un certificat rabbinique (Rav Michaël Gabison).

Hiloula du jour



Ce lundi 29 Chevat (20/02/2023) tombe la *Hiloula* du Rav Nathan Tsvi Finkel, connu comme le *Saba* de Slabodka.

Né en Lituanie et décédé à Jérusalem en 1927, il fonda la *Yéchiva* de Slabodka et la *Yéchivat Knesset Israël*. Ses étudiants devinrent dirigeants de nombreuses *Yéchivot* de style lituanien aux Etats-Unis et en Israël.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



Une perle sur la Paracha

"Voici que j'envoie un ange devant toi pour te protéger en chemin" (הנה אנכי שלח מלאך לפניך) (לשמורך בדרך), annonce Hachem aux *Bné Israël* dans notre *Paracha* (*Chémot* 23, 20). L'auteur du *Kessef Tsarouf* fait remarquer que les dernières lettres des mots שלח מלאך לפניך ont la même valeur numérique que le mot לוויה, qui signifie "enterrement", "accompagnement".

En effet, celui qui accomplit la Mitsva d'accompagner le défunt à sa dernière demeure se verra attribuer de la part de Hachem un ange pour le protéger lors de son décès, afin qu'il soit protégé des affres de la géhenne et puisse accéder directement au *Gan 'Eden*.

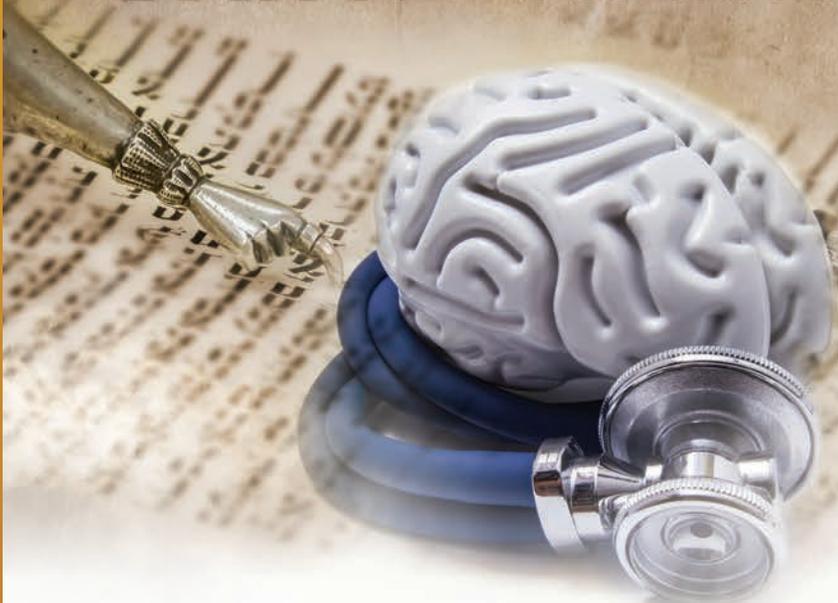
Les lois du langage



Le *'Hafets Haïm* nous enseigne qu'il est interdit de dénigrer une personne qui a tenu des propos médisants sur notre compte, et ceci pour deux raisons : première raison, il est interdit de croire qu'on nous a dénigré.

Deuxième raison, l'objectif visé n'est certainement pas constructif, mais motivé par un désir de vengeance.

TORAH & SANTÉ MENTALE



Le rôle du psychanalyste est de faire émerger les forces inconscientes qui sous-tendent la conduite du patient. Or la notion d'inconscient est loin d'être étrangère à la Torah...

Quand une personne souffre, c'est à un professionnel de la santé respectueux des Mitsvot qu'elle doit faire appel.

La question qui se pose est néanmoins de savoir si l'idéologie qui sous-tend les thérapies d'aujourd'hui ne met pas le juif pratiquant en porte à faux avec son système de valeurs. L'idéologie du monde moderne a tiré un trait sur la religion. Celui qui ose encore prétendre qu'il croit en D.ieu est souvent pris pour un schizophrène. Illusion, disent-ils, de penser que notre cerveau pourrait

accéder à une quelconque réalité transcendante. Or, la Torah nous dit que l'âme qui est en nous permet bien d'accéder à une réalité transcendante.

Mais le renégat des temps modernes n'acceptera pas cette réalité puisqu'il refuse ses prémices, la foi dans l'existence d'une âme. La psychologie qui est à la base de toutes les thérapies fait totalement fi de l'existence de l'âme. Elle libère l'homme de toute responsabilité morale.

Or, selon le judaïsme, le *Yétser Hatov*, le bon penchant, c'est l'âme elle-même, c'est l'étincelle de sainteté qui brûle dans le cœur de chaque juif, de chaque homme. C'est l'âme elle-même, qui attend et se tourne vers son Créateur. Quant au *Yétser Hara'*, le mauvais penchant, il n'est que le voile qui cache l'attrance vers le bien. Déchire le voile, nous dit la Torah, et tu réussiras à accomplir Sa Volonté.

A l'inverse de la psychologie, la Torah ne cherche pas seulement à nous faire connaître les tréfonds de la nature, mais d'abord et avant tout à nous amener à nous parfaire. Nous libérer des contraintes de la nature afin de triompher du *Yétser Hara'*.

Quels sont les problèmes éthiques qui se posent au juif pratiquant ?

La Torah nous demande de contrôler nos pensées, nos paroles ainsi que nos actions. Or, au cours d'une thérapie, il est demandé au patient de faire le contraire, lâcher prise, parler sans contrainte. Le risque est grand que les pensées vagabondent vers des domaines problématiques, liés à des transgressions de la Torah. Le fait même de penser à des transgressions est considéré, du point de vue de la *Halakha*, comme plus grave encore que la faute elle-même.

Par ailleurs, en encourageant le patient à exprimer ses ressentiments à l'égard d'autrui, le thérapeute n'encourage-t-il pas son patient à faire ce que l'on appelle du *Lachon Hara'*, de la médisance ?

La déontologie exige que le thérapeute fasse preuve de neutralité et s'abstienne

de tout jugement. Mais un thérapeute a-t-il le droit de rester neutre et non interventionniste lorsque son patient lui confie des secrets touchants par exemple à l'homosexualité, à l'adultère, à la séropositivité, à des actes délinquants ou exprimant un désir de suicide ? La Torah n'a rien contre le secret professionnel, bien au contraire, mais si le thérapeute peut sauver des personnes, n'est-il pas de son devoir de le faire, même s'il doit pour cela enfreindre le secret professionnel ?

L'éthique veut que le thérapeute ne culpabilise pas son patient, or le judaïsme dit que l'homme est responsable de ses actes. S'il a fauté, il doit en être conscient, pour qu'il puisse se repentir et revenir à ce que la Torah nous prescrit. La prise de conscience de la gravité de la faute commise est la condition *sine qua non* de la rectification morale.

Quelle doit-être l'attitude du juif pratiquant vis-à-vis de la thérapie ?

Certains voudraient comparer la thérapie à un processus de retour vers la véritable identité du patient, une sorte de *Téchouva*. Dans cette optique, il est justifié de demander au patient de parler librement, afin qu'il avoue les fautes qu'il a commises. Ce serait en réalité l'aider à se repentir. Quant au thérapeute, il jouerait ici le rôle de réprobateur, accomplissant de cette manière la *Mitsva* d'admonester son prochain pour le remettre sur le bon chemin. Cela signifie malgré tout que le thérapeute n'a pas à rester neutre.

« La prise de conscience de la gravité de la faute commise est la condition sine qua non de la rectification morale. »

TORAH & SANTÉ MENTALE

Concernant le problème de la médisance évoqué plus haut, le 'Hafets 'Haïm considère que si le but est thérapeutique, il n'y a pas d'interdit de *Lachon Hara*'. Si le patient ressent le besoin d'exprimer sa colère ou sa frustration afin d'alléger sa détresse psychique, le thérapeute qui sait l'écouter avec attention et empathie accomplit par là un acte de bienveillance.

Pour ce qui est de la question de la confidentialité, le *Choul'han 'Aroukh* statue clairement qu'elle doit être levée au cas où la vie d'une personne serait en danger. Si le thérapeute comprend que son patient risque de mettre en danger des personnes, il doit tout mettre en œuvre pour éviter qu'il y ait des victimes.

S'agissant du problème de la culpabilité, il faut préciser que si la Torah nous enjoint de ressentir une culpabilité sincère par rapport à nos fautes, il ne s'agit en fait que d'une étape nécessaire

dans le processus de la *Téchouva*, mais qui doit ensuite être dépassée. Le thérapeute a un rôle à jouer dans la prise de conscience du patient par rapport à sa culpabilité, mais en même temps, son rôle est de le faire parvenir à la sérénité malgré toutes les fautes qu'il a pu commettre dans le passé. Son rôle est précisément de lui permettre de bien discerner entre la culpabilité qui est nécessaire pour rectifier son comportement et une culpabilité névrotique, avilissante qui ne mène à rien.

Comment agir face à un patient qui souffre d'anxiété ou de troubles dépressifs ?

Au thérapeute de bien faire la différence entre un problème spirituel et une maladie mentale.

Si le thérapeute détecte que son patient est tiraillé entre son désir



d'accomplir les Mitsvot et une attirance refoulée pour des valeurs ou des actes honnis par la Torah, son rôle sera de comprendre l'origine des faiblesses qui le tourmentent.

Dans les cas où se mêlent les faiblesses spirituelles et des troubles d'origine proprement psychopathologique, seul un professionnel expérimenté est à même de définir, pour chaque patient, le traitement approprié, qui doit souvent combiner plusieurs approches.

L'inconscient dans la Torah

Le rôle du psychanalyste est de faire émerger les forces inconscientes qui sous-tendent la conduite du patient. La notion d'inconscient est loin d'être étrangère à la Torah. Pour s'en convaincre, il nous suffira de prendre quelques exemples.

Il est interdit à un juge de recevoir le moindre bénéfice d'un des plaignants de crainte qu'il ne soit entraîné, même inconsciemment, à juger en faveur de son bienfaiteur. Autre exemple, la décision d'ajouter un mois à l'année dépendait du grand tribunal, le *Sanhédrin*. Or le grand prêtre ne pouvait jamais participer aux délibérations. Non pas qu'on doutait de la probité de cette haute personnalité, mais on craignait qu'il ne tienne compte inconsciemment de son intérêt personnel et modifie inconsciemment son avis, afin que *Yom Kippour* tombe plus tôt et que ses bains rituels obligatoires ce jour-là soient plus chauds en cette période avancée de l'année.

Une dix-neuvième bénédiction fut rajoutée dans la prière du *Chémouna* 'Esré (les "Dix-huit bénédictions", ou la 'Amida)

à l'époque où sont nées les sectes du sadducéisme et du christianisme, afin de lutter contre les hérétiques en général. Si un officiant omet cette bénédiction au moment de la répétition publique, on doit le remplacer, soupçonné en effet d'adhérer inconsciemment aux thèses hérétiques, et son "acte manqué", inconscient, ne serait que révélateur de son adhésion à une telle secte.

«Le rôle du psychanalyste est de faire émerger les forces inconscientes qui sous-tendent la conduite du patient.»

Prenons le *Midrach* qui analyse les versets décrivant la séparation de Loth d'avec Avraham, son oncle. Il précise que dans le regard de Loth dirigé vers Sodome, au moment de son choix pour cette ville comme lieu de résidence, se trouvait déjà le désir inconscient de s'identifier aux mœurs corrompues de ses habitants. Cette tendance se concrétisa ensuite par son attitude vis-à-vis de ses deux filles, qu'il n'a pas hésité à proposer aux habitants de la ville, et par son double inceste, auquel il n'était pas véritablement opposé malgré l'enivrement.

Le problème posé par la psychanalyse

L'un des problèmes qui se posent lors d'une psychanalyse est le fait que le patient est laissé libre d'associer des pensées qui lui montent à l'esprit. Cette liberté qui lui est donnée risque d'entraîner un patient religieux un peu fragile à renier l'un des treize articles de la foi que le Rambam a fixés comme fondateurs de la fidélité au judaïsme.

Si un tel danger existe, comment le thérapeute peut-il continuer à garder sa neutralité bienveillante, pourtant essentielle au déroulement de la cure ?

TORAH & SANTÉ MENTALE

La psychanalyse ne tend-elle pas elle aussi à éliminer chez le patient la notion de culpabilité liée indissolublement à celle de *Yirat Chamaïm*, la crainte du Créateur ? Si oui, le thérapeute ne risque-t-il pas de renforcer la propension au mal du patient, en facilitant les moyens de transgression ? Enfin, l'intensité de la relation transférentielle du psychanalyste au patient, ou inversement, ne risque-t-elle pas d'interférer avec le vécu personnel de chacun des deux protagonistes, alors que la *Halakha* interdit formellement au couple juif de penser à une tierce personne au moment de leur vie intime ?

“Les techniques utilisées visent à renforcer la maîtrise de soi, la confiance personnelle et l'estime de soi.”

Le Rav Israël Salanter a proposé une approche capable à la fois d'identifier les motivations négatives qui parasitent l'existence quotidienne, et d'entreprendre un travail sur soi afin de pouvoir rendre automatiques les forces que l'homme maîtrise mal. Par une technique, en fait inverse de celle utilisée par la psychanalyse, qui vise à rendre conscient l'inconscient, l'école du Moussar qu'il a fondée cherche à intérioriser - à rendre quasi inconscientes - l'ensemble des dispositions morales dans lesquelles l'individu fidèle à la tradition juive est parvenu à se renforcer, afin que l'intellect spirituel prenne le dessus par rapport à l'émotionnel et l'instinctuel.

Les thérapies cognitivo-comportementales

Les thérapies cognitivo-comportementales sont, semble-t-il, beaucoup plus faciles à gérer par le thérapeute juif religieux et beaucoup moins problématiques pour ses patients. Les thérapies de ce type sont axées sur un affrontement direct avec le moteur du comportement pathologique. Par exemple, une personne ayant la phobie des chats sera mise en contact avec un chat, en présence du thérapeute, pour un nouvel apprentissage.

Les techniques utilisées visent à renforcer la maîtrise de soi, la confiance personnelle et l'estime de soi, afin d'améliorer sensiblement les relations intersubjectives et notamment conjugales. Elles ont de plus l'avantage de pouvoir faire disparaître les symptômes gênants d'une façon relativement rapide.

Rambam, le médecin des âmes

Selon le Rambam, l'âme peut être en bonne santé ou malade, tout comme le corps peut l'être. L'âme est en bonne santé quand elle permet d'accomplir des actes positifs et adaptés à la réalité. Mais quand elle n'est pas en bonne santé, il faut consulter un Sage qui sait guérir les maux des âmes. La guérison de l'âme passe par un changement d'attitude, lui permettant de devenir un homme vertueux et équilibré. Le principe sur lequel se base le Rambam pour guérir les corps est celui énoncé par Hippocrate, résumé par "le mal doit être soigné par son contraire", à savoir qu'il faut soigner tout problème physique par ce qui s'oppose à lui. Le principe suivi pour guérir les corps est valable également pour traiter des âmes.

Pour expliciter sa théorie, le Rambam apporte l'exemple de l'avarice. "Voyons par exemple un homme enclin à se

TORAH & SANTÉ MENTALE

priver de tout, tendance qui constitue un vice moral, et dont découle des mauvaises actions..., lorsque nous nous proposons de traiter cette maladie, nous ne lui prescrivons pas l'exercice de la générosité, car ce serait comme si l'on voulait traiter un homme atteint de la fièvre par un remède moyen, ce qui ne le guérirait pas de sa maladie ; mais il faut qu'il se mette à pratiquer, à différentes reprises, la prodigalité, et qu'il fasse fréquemment œuvre de prodigue, jusqu'à ce qu'ait disparu de son âme la disposition qui le portait à l'avarice ou qu'il ait presque admis la tendance à la prodigalité, ou du moins, qu'il s'en soit rapproché ; à ce moment, nous lui défendons les actes de la prodigalité et lui prescrivons de s'en tenir aux œuvres de la générosité, d'y

persévérer constamment en ne pêchant ni par excès ni par défaut...

En d'autres termes, pour un individu malade d'avarice, qui est un défaut essentiel de l'âme, nous ne parviendrons pas à le guérir en étant simplement généreux, puisqu'il se trouve dans un état extrême de perversion : dans ce cas, la simple bonté ne suffit pas. Il nous faut lui indiquer de devenir mécène de manière extrême - à savoir, s'habituer à se conduire de manière radicalement opposée à l'avarice - un certain temps, en répétant des actes de cette nature. Lorsqu'il sentira qu'il parvient à acquérir cette faculté - qui en elle-même est également critiquable -, nous lui prescrivons de revenir à la générosité normale, qui est la conduite moyenne à laquelle toute personne doit adhérer."

ENTRÉE GRATUITE COLLATION

EVENEMENTS Torah-Box

Le Roch Hodech des Femmes ADAR

LUNDI 20 FÉVRIER 2023

20h LE B.A.-BA DU MOIS
Rav NATANIEL WERTENSCHLAG
Les 4 Parachiot, le 7 Adar, les Mitsvot de Pourim

20h45 LE MESSAGE DU MOIS
LÉA BENNAIM
Augmenter la joie, quel challenge !

Pour l'élévation de l'âme de Naomi Rivka bat Martine Messaouda

Ohel Moshé 30 rehov Hapisga, Bayit Vagan.
Renseignements au ☎053 360 45 19 📞

TORAH & SANTÉ MENTALE

Les vertus de la voie médiane

Pour le Rambam, toutes les Mitsvot, qu'il s'agisse de celles positives ou négatives, les interdits et les actes permis que la Torah nous a ordonnés, ne viennent que pour corriger les tendances de l'esprit, desquelles dépendent tous les actes des hommes, afin de les contraindre à suivre la voie moyenne. Il prend à titre d'exemple la Mitsva de se lever devant une personne âgée. Si l'homme accomplit ce devoir, il parviendra à la modestie. Mais pour empêcher que la personne n'en n'arrive pas à trop de modestie, la Torah a ajouté des obligations se dressant à l'inverse de cette Mitsva, comme par exemple : "Vous ne redouterez personne".

Le Rambam exhorte de ne jamais abandonner la voie médiane, et ne pas pencher vers les extrêmes.

"De même que l'homme sait éviter les éléments qui peuvent endommager ses membres et fera de grands efforts

pour les renforcer, de même une personne visant à la perfection se doit constamment d'examiner ses mœurs, peser ses actions et considérer attentivement chaque jour la disposition de son âme ; et dès qu'il la voit pencher vers l'un des deux extrêmes, il se hâtera de la soigner et ne permettra pas à la tendance mauvaise de se fortifier par la répétition des actes mauvais, comme nous l'avons dit ; il examinera de même constamment le défaut dont il est atteint et s'efforcera de le corriger sans cesse, comme nous l'avons dit précédemment, puisqu'il est impossible que l'homme soit exempt de défauts".

Terminons en disant que le Rambam ne voit pas dans ce travail de l'âme un but en soi, comme souvent on le voit aujourd'hui dans les méthodes de développement personnel. Pour lui, le but est clair : mieux servir son Créateur.

Dossier Koutrass revisité par Torah-Box

EVENEMENTS Torah-Box

ENTRÉE GRATUITE

Le rendez-vous des Femmes

VANESSA BENZAKEN

S'ÉLEVER AVEC SES ENFANTS

ASHDOD

Atelier en 2 cours les lundis à 20h30

Lundi 20 février **Lundi 27 février**

L'autorité parentale bienveillante Enrichir la proximité affective

Synagogue Chaar Yechouv 4 Sdérot Montéfiore ASHDOD

Renseignements ☎ 053 360 45 19 📞



YÉCHIVA KIRYAT MÉLEKH : 36H DE CAMPAGNE, UNE PROMESSE ÉTERNELLE

Une histoire étonnante concernant Rabbi 'Haïm Kanievsky, racontée par le protagoniste lui-même, nous est parvenue ces derniers jours. Nous vous la livrons telle que nous l'avons entendue :

Un homme vivant dans le Sud d'Israël avait un fils qui s'écartait du droit chemin et de l'éducation pieuse que lui et son épouse s'efforçaient de lui prodiguer. En plus de se comporter comme il le faisait, il exigeait de ses parents de financer ses sorties et autres facéties, menaçant sans cesse ceux-ci de quitter le domicile familial s'ils n'obtempéraient pas. Ses parents se trouvant dans l'incapacité de déboursier de telles sommes, le fils mit à exécution ses menaces et partit sans plus donner aucune nouvelle. Toutes les recherches pour le retrouver, y compris celles menées par la police, restèrent infructueuses.

En proie à une terrible inquiétude, les parents s'adressèrent à l'un des disciples de Rabbi 'Haïm Kanievsky afin que celui-ci expose leur situation au *Gadol* et lui demande comment agir. A l'énoncé de la question, le Rav leva ses yeux saints et indiqua de transmettre aux parents la réponse suivante : "Il se cache bien, certes, mais il reviendra".

Quelques jours passèrent encore sans nouvelles du fils. Les parents s'adressèrent de nouveau au disciple de Rabbi 'Haïm, précisant que l'inquiétude les rongait. Le Rav demanda alors de transmettre aux parents : "Votre fils va immédiatement rentrer". L'élève du Rav s'appréta à annoncer la bonne nouvelle au père lorsque ce dernier l'appela, lui annonçant que son fils venait à l'instant de rentrer à la maison...

Comme cette histoire l'illustre, même de son vivant, Rabbi 'Haïm était connecté aux mondes célestes ; des secrets cachés du commun des mortels lui étaient révélés.

Il y a une vingtaine d'années, Rabbi 'Haïm demanda à son fils Rabbi Chlomo de réaliser

son rêve : celui d'ouvrir une *Yéchiva* où grandiraient des *Talmidé 'Hakhamim* dans la plus pure tradition de ses ancêtres, le *Steipeler* et le *'Hazon Ich*. La *Yéchiva Kiryat Mélekh-Tiferèt Tsion* était née, du nom de l'un des ouvrages magistraux rédigés par le Rav.

Qui d'entre nous ne rêve pas d'une liaison directe avec Hachem ? A présent que notre maître Rabbi 'Haïm se trouve dans les cieux, à proximité du Trône céleste, il est en mesure de se présenter devant le Maître du monde pour prier en notre faveur. Mais comment lui communiquer nos requêtes, maintenant qu'il nous a quittés ?

En réalité, Rabbi 'Haïm a déjà répondu à cette question de son vivant, lorsqu'il écrivit de sa plume sainte : "Alors que mon fils Rabbi Chlomo rencontre de grandes difficultés pour maintenir la *Yéchiva*, et étant donné que le fils d'un homme est sa continuité, **sauver la Yéchiva est mon sauvetage personnel**. Sa délivrance est la mienne". Rabbi 'Haïm ajouta ces quelques mots, à même de transformer notre vie pour le bien : "Si je le peux, j'implorerai Hachem dans le monde futur pour tout celui qui apportera son soutien !"

Qui d'entre nous n'est pas en quête d'une délivrance, que ce soit pour se marier, pour faire régner la paix dans son foyer, pour réussir l'éducation de ses enfants, bénéficier d'une bonne santé ou d'une bonne *Parnassa* ?

Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de transmettre nos requêtes à notre maître afin qu'il plaide pour nous. Ne ratons pas cette occasion unique !

www.allodons.fr/ttkm

Depuis la France : 01 77 47 80 92

Depuis Israël : 058 328 38 03



L'abattage rituel sur le banc des accusés

C'est comme si on venait donner des leçons d'humanité au peuple qui a donné au monde toutes ses notions d'éthique et qui, il y a 3000 ans, a reçu et a diffusé le commandement interdisant de faire souffrir un animal !

Depuis quelques années, la Cour européenne de justice située au Luxembourg est régulièrement appelée à rendre son verdict sur l'abattage rituel en territoire européen, menaçant d'interdire la *Ché'hita* - comme en Flandre et Wallonie où elle a été abolie- si on ne procède pas préalablement à l'étourdissement de l'animal.

La problématique et le grand mal à l'aise que provoque ce verdict dans la communauté juive tiennent à l'absurde de la situation.

Comme si on venait donner des leçons d'humanité au peuple qui a donné au monde toutes ses notions d'éthique et qui, il y a 3000 ans, a reçu et a diffusé, entre autres, le commandement interdisant de faire souffrir un animal, *Tsa'ar Ba'alé Haïm*: injonction complètement originale et révolutionnaire à une époque où la barbarie était de mise.

Nos Sages et les animaux

Les histoires de nos Sages sur ce thème dans le Talmud ne manquent pas, comme celle de Rabbi Yéhouda *Hanassi*, surnommé Rabbi, à qui on a reproché de ne pas avoir été assez compatissant avec un jeune veau qu'on amenait à l'abattoir.

C'est une *Halakha* connue qu'un juif doit nourrir ses animaux domestiques avant de se mettre à table. C'est-à-dire que son poisson rouge, son canari, ou les 400 volailles de son poulailler passent avant lui...

Si vous êtes un juif pratiquant et que vous avez l'intention de faire une désinsectisation dans votre appartement, vous devrez choisir celle qui est la plus rapide et ne laissera pas agoniser les cafards de longues minutes, les pattes en l'air, sur votre parquet.

Il y a un témoignage bouleversant qui est rapporté au sujet d'un juif déporté qui cria par la petite lucarne du wagon à bestiaux dans lequel il était enfermé, à un voisin sur le quai de

la gare : "Va nourrir mes poules, je ne sais pas quand je vais rentrer..."

Malgré tout, les stéréotypes et les préjugés ont la vie dure. Dans de nombreux pays d'Europe, des campagnes tendancieuses essayent de convaincre les citoyens qu'il faut abolir l'abattage rituel juif, sous couvert qu'il cause souffrance aux animaux.

Lorsque le spécialiste parle...

Le Rav Israël Méir Levinger, qui a été le rabbin de Bâle et Munich, est vétérinaire et zoologue et l'un des plus grands spécialistes dans le domaine de la Cacheroute des bovins et de la volaille. Il a effectué des enquêtes approfondies dans ce domaine et les conclusions de ses observations se trouvent dans ses ouvrages - traduits en plusieurs langues -, où il prouve que justement, la *Ché'hita* est le meilleur moyen de tuer un animal sans lui causer de souffrance.

Écoutons-le :

"Les observations que j'ai effectuées, étendues sur des dizaines d'années, n'ont pas été faites d'un point de vue de conformité à loi juive, mais uniquement d'un point de vue scientifique.

Mes travaux ont été approuvés et signés par le professeur Spöri, chef du département de physiologie de l'université de Zurich, un des plus grands spécialistes dans le domaine. Il a pu écrire sur l'abattage rituel juif : 'Si, à D.ieu ne plaise, j'étais condamné à mort, j'aurais choisi la *Ché'hita* comme moyen d'exécution, et aucun autre moyen.' Le professeur Spöri, est-il besoin de préciser, n'est pas juif.

L'abattage rituel juif se produit par une seule et longue coupe sans aucune interruption, ne dure pas plus de 2-3 secondes et n'entraîne aucune douleur. D'une traite sont tranchées toutes les parties tendres du cou comprenant les voies respiratoires, l'œsophage, les nerfs, les veines et les artères du cou, c'est-à-dire tous les canaux qui mènent le sang au cerveau.

La tension artérielle de l'animal tombe en 5, et parfois 3 secondes. Cette chute de tension entraîne un choc et l'animal perd ses fonctions cérébrales presque instantanément. La lame du couteau utilisé doit donc impérativement être d'une netteté parfaite : elle est d'ailleurs vérifiée consciencieusement à de très nombreuses reprises lors de la *Ché'hita*.

Mes travaux ont permis à certains pays d'Europe de lever l'interdit d'abattage rituel sans étourdissement préalable."

Un peu d'histoire

La Suisse a été la première en Europe à interdire la *Ché'hita*. En 1892, la Société protectrice des animaux suisse a lancé une initiative populaire contre l'abattage rituel. L'initiative a été acceptée par referendum le 20 août 1893 par la majorité des citoyens suisses. Depuis lors, pas de *Ché'hita* sur le sol helvétique.

En Angleterre, aux USA et en Hollande, des tentatives d'abolir la *Ché'hita* ne cessent de voir le jour. Un point intéressant à souligner est que

ceux qui sont derrière ces initiatives aux Pays-Bas, "Le Parti pour les Animaux", reçoivent l'appui avoué du parti d'extrême droite local.

En conclusion

Que cache cette posture anti-*Ché'hita*? Réel souci du bien-être animal? Décision populiste qui aime à faire passer la compassion pour les animaux avant un simple rite religieux? D'aucuns diront tout simplement : antisémitisme latent.

Ce qui est sûr est que le ton et la localisation géographique de cette propagande laissent perplexes. Les nations auraient-elles quelque chose sur la conscience?!

Juifs, abattage, cruauté, Europe : ces mots chargés ne cessent de peser lourdement sur l'inconscient collectif européen.

La meilleure façon de se débarrasser d'une culpabilité trop lourde n'est elle pas d'accuser notre victime de perpétrer tous les maux qu'on lui a infligés? A méditer!

Jocelyne Scemama

VOTRE RETRAITE FRANÇAISE

UNE PRE-ETUDE DE VOTRE DOSSIER AVANT DE VOUS ENGAGER AVEC NOUS

La retraite commence à 62 ans

Vous avez exercé une activité en France ?

"Nous vous assistons complètement jusqu'à l'obtention de tous vos droits à retraite"

Si vous êtes déjà retraité(e) du régime français et vous rencontrez des problèmes de toute nature.

Nous vous aidons à régler tous ces problèmes

Nos services :

- Pension de réversion
- Bilan Retraite
- Obtention de la nationalité Française

www.optimum-retraite.net

054 494 72 41

Si vous cherchez un espace de travail ou un bureau complet avec tous les outils déjà disponibles [individuel - ouvert - fermé] Contactez-nous.



Un seul tarif qui comprend tout sur un ou plusieurs mois :

- Dégressif en fonction du nombre de poste.
- Préférentiel pour une position dès Février.

Très bien situé sur talpiot.- Option parking également.

Contactez Sam sur WhatsApp : +33 7 57 59 64 01
Tel et sms : 055-302-0889



FAMILLE

ÉDUCATION

FEMMES

COUPLE

Michpatim : Passer du mariage au ménage !

Tout d'un coup, la magie du mariage paraît assez lointaine... C'est vrai, les photos, les vidéos et les souvenirs sont encore là, très palpables, mais la réalité de la routine quotidienne les rattrape souvent à une vitesse qui les dépasse !

Peu importe à quand remonte votre demande en mariage, vous vous en souvenez sûrement comme si c'était hier, n'est-ce pas ?

On se souvient toutes comment tout a commencé : dès que notre mère a été au courant de la demande, elle s'est affairée à organiser la fête de fiançailles. Puis, ce fut le tour des préparatifs plus sérieux : ceux du jour de la 'Houppa et de la fête qui s'en suivait. Il a fallu fixer la date, trouver une salle, le décorateur de la salle, le traiteur, faire les menus, trouver la robe, la maquilleuse, le photographe, puis faire la liste des invités, le placement de table (un casse-tête chinois d'un niveau hors catégorie)... Bref, une liste de tâches à n'en plus finir ! Pour préparer quoi ? Une soirée qui se veut i-nou-bli-able !



ménage, finances et bricolage deviennent l'apanage du nouveau couple.

Après la Révélation, les travaux pratiques

C'est exactement le même phénomène que l'on va retrouver dans la Paracha de Michpatim. En effet, il est intéressant de noter que, juste après le moment miraculeux où

Hachem S'est adressé de façon directe à toute la nation juive, depuis le mont Sinaï, nous retrouvons des lois qui sont, en apparence, très ordinaires et terre-à-terre.

Quand D.ieu nous donna la Torah, c'était en grande pompe et fanfare ; le monde entier resta figé pour cet épisode qui changea la face du monde. La Torah décrit à quel point c'était exceptionnel : nous vîmes la voix de D.ieu, le tonnerre retentit et le monde entier s'arrêta pour cet épisode impressionnant. L'éclair et la voix de D.ieu résonnèrent dans le monde sans écho. Imaginez ce que cette nation ressentit, après que la parole de D.ieu soit restée gravée dans son âme à tout jamais... Elle résonne d'ailleurs encore dans la Néchama (âme) de ses descendants jusqu'à aujourd'hui.

Qu'en est-il de la suite de la fête ?

Eh bien, on rentre assez rapidement dans la vie concrète avec tous les détails qu'elle comporte. Le jeune couple va sûrement aller dans des magasins pour dénicher des meubles pour leur nouvel appartement, ils vont faire connaissance avec les piles de linge et avec leur fer à repasser, ils vont devoir mettre en place un budget familial et, surtout, la toute nouvelle fiancée va découvrir qu'il existe un casse-tête encore plus difficile que le placement de table du mariage : comment va-t-elle s'organiser pour cuisiner des plats rapides, sains et savoureux désormais tous les jours de sa vie sans exception ?!

Suite à cela, nous aurions pu nous attendre à ce que nous soit demandé un comportement d'un aspect très élevé, comme par exemple donner sa vie pour Hachem (Méssirout Néfech) ou bien étudier la Torah avec ferveur.

Tout d'un coup, la magie du mariage paraît assez lointaine... C'est vrai, les photos, les vidéos et les souvenirs sont encore là, très palpables, mais la réalité de la routine quotidienne les rattrape souvent à une vitesse qui les dépasse. Cuisine,

Et pourtant, la Torah enchaîne avec de "simples" lois concernant les dommages et intérêts entre l'homme et son prochain et la façon dont il convient de traiter les serviteurs et les servantes. De nombreuses lois civiles sont introduites, y compris concernant les dommages



causés aux personnes et à leur bétail, que ce soit par négligence ou non. Puis, dans les *Parachiot* suivantes (*Terouma* et *Tétsavé*), nous parlerons de sujets encore plus matériels et concrets : nous parlerons d'ustensiles, d'ameublement, de tapisserie et de confection pour homme (l'habit du *Kohen Gadol* !).

Pourquoi enchaîner avec des propos si terre-à-terre ?

Une réponse double

Premièrement, il s'agit là d'une leçon pour les couples. Certes la cérémonie du mariage juif est émouvante et fascinante. Et pourtant, descendre la poubelle et préparer un *tupperware*, des actes si banals, peuvent s'avérer plus romantiques que toute la magie de la célébration du mariage. En effet, je vous pose la question : qu'est-ce qui compte le plus dans la vie ? Les plats du traiteur le soir du mariage ou les plats qu'une femme va préparer chaque soir avec amour pour son époux ? Le fleuriste de la salle ou les fleurs que le mari va offrir à sa femme tous les vendredis ? Le choix de la super maquilleuse-coiffeuse ou le fait qu'une femme se maquille et se coiffe pour se faire belle pour son mari au quotidien ?

Il est facile de porter une robe de mariée et un smoking mais c'est plus difficile de se lever la nuit pour remettre la tétine de son bébé et permettre ainsi à l'autre de continuer à dormir tranquillement... C'est le quotidien dans tous ses détails qui va démontrer l'amour et l'affection que des époux se portent l'un envers l'autre. Et c'est sur ces détails que tout l'équilibre et la solidité du couple vont reposer.

Chéma' Israël et note chez l'épicier

Deuxièmement, il s'agit d'une leçon concernant notre rapport à D.ieu. La force de la Torah est telle que l'inspiration du Sinaï va se concrétiser dans tous les détails de notre vie quotidienne : par le fait de respecter la Torah dans notre vie, de manière concrète. C'est là que l'on va exprimer notre adhésion totale à la Torah, et c'est ainsi que nous faisons régner la présence d'Hachem dans le monde.

Dire *Chéma' Israël* avec ferveur a autant d'importance que de ne pas rayer la voiture du voisin, de rendre un livre qui nous a été prêté sans l'avoir abîmé ou de payer ma note chez l'épicier sans dépasser le délai.

En d'autres termes, le don de la Torah sur le mont Sinaï, ce n'est pas seulement un événement extraordinaire qui eut lieu il y a 3330 ans ! C'est tous les jours qu'il va avoir lieu. Partout dans le globe et dans la vie de chacun !

À nous d'en prendre conscience et de valoriser chacun de nos actes, même les plus "terre-à-terre". Car il n'y a rien de plus *Kadoch* (saint) qu'une vie remplie d'actes sublimes par le sens qu'on leur donne. C'est ainsi que l'on fera de chaque jour de notre vie un moment aussi élevé et *Kadoch* que le don de la Torah lui-même.

Joy Galam

(Adapté d'un article d'Esther Kosofsky)



Jean-Louis KOHN

Le coach de la communauté francophone

*Viens découvrir ce que le décodage peut
t'apporter pour retrouver rapidement l'harmonie,
l'équilibre et accomplir ton chemin de vie*

Prix spécial pour les étudiants de Yéchiva Séances en cabinet ou sur skype

052-7692378

après 13h



Loi, statut, ordonnance, précepte et commandement

Quelle est la différence fondamentale entre ces cinq mots : lois, statuts, ordonnances, préceptes, et commandements ?



Réponse de Rav Mordekhai Bitton

Ce ne sont là que des termes français sans rapport réel avec ce qu'ils sont censés refléter. En hébreu, on connaît :

- 1) Les *'Houkim* : lois peu compréhensibles pour la logique humaine.
- 2) Les *Michpatim* : lois grandement compréhensibles pour l'esprit humain.
- 3) Les *'Edouyot* : lois qui rappellent des événements.

Les Sages ont édicté :

- 1) Des *Takanot* : du mot *Tikoun*, réparation ou aménagement.
- 2) Des *Sayaguim* : des barrières pour ne pas en arriver à transgresser des lois de la Torah.

Voici ce que l'on peut donner comme premiers repères.

Appeler son oncle par son prénom

Est-il permis d'appeler un oncle ou une tante par son prénom ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Il n'est pas permis d'appeler l'oncle ou la tante par leur prénom. Ceci est un manque de respect. Il est habituel de les appeler : "Tonton" ou "Tata". Ceci est valable même si le papa ou la maman de celui qui désire agir ainsi ne sont plus en vie (*Séfer 'Harédim* 47, 32-36). Le *'Hafets 'Haïm* dit qu'il est obligatoire de respecter toutes les personnes que les parents honorent (*'Hafets 'Haïm* sur *Chémot*, 20, 12). Explication : le respect de l'oncle et de la tante est une obligation d'importance majeure (*Birké Yossef* 240, 18 ; *Séfer 'Harédim* 12, 3-10 ; etc.).

D'où viennent les dieux grecs et les sorcières ?

D'où viennent les dieux grecs et l'existence des sorcières ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

Les dieux grecs sont des idoles comme toutes les idoles interdites par la Torah, car l'idolâtrie, c'est se soumettre à tout ce qui n'est pas *Hakadoch Baroukh Hou*.

Quant aux sorcières, ce sont des femmes qui ont réussi avec les forces du mal (*Zohar Parachat 'Hayé Sarah* p. 125b) à faire des tours de sorcellerie (*Even 'Ezra* sur *Parachat Ki-Tétsé* 20, 27 ; *Malbim* sur *Parachat Michpatim* 22, 17 ; *'Avodat Israël* du Admour de Koznitz]. Ainsi, les sorcières ont le pouvoir de mêler deux forces célestes contradictoires qui peuvent, en se confondant, créer une sorcellerie (*Rabbénou Bé'hayé* sur *Parachat Michpatim*).

Notons que les noms saints utilisés pour faire de la sorcellerie ne peuvent fonctionner que si la personne est très pure ou extrêmement impure (*Dinim Oudrachot* du Rav Ya'akov Weil) ; les sorcières ont quant à elles choisi de se servir de ces noms en étant impures.

Lachon Hara' lors d'une psychothérapie

Est-il certain qu'il n'y ait aucun problème de *Lachon Hara'* dans le cadre d'une psychothérapie ? Merci beaucoup et qu'Hachem vous bénisse dans tout ce que vous faites, Amen !



Réponse de Rav Avraham Garcia

Etant donné qu'il s'agit d'une thérapie qui doit aider à "guérir", cela ne s'appelle pas du *Lachon Hara'*, car c'est pour une utilité (*Léto'élèt*). Par contre, la personne qui vous écoute doit douter de ce qui est dit et ne pas y croire, c'est-à-dire qu'elle doit croire son patient pour le soigner, comprendre que son patient vit les choses telles quelles, mais son attitude envers la personne sur qui le patient a parlé ne doit en rien changer, et elle doit douter des propos divulgués à son égard.

Rabbi Its'hak Abi'hssira s'adresse à la lune ?!

Un jour, Rabbi Ya'akov Abi'hssira s'adressa à son fils, Rabbi Its'hak, afin qu'il demande à la lune d'apparaître et que l'on puisse réciter la *Birkat Halévana*. Elle se cachait derrière de gros nuages. Il ne fallut que quelques instants pour qu'elle apparaisse dans toute sa splendeur ! L'histoire est très connue mais n'est-ce pas un problème de s'adresser aux astres ? Cette histoire m'intrigue. Que pouvez-vous m'en dire ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Il n'est pas interdit de DONNER UN ORDRE à un astre ou à toute autre partie de la nature. Le *Tsadik* est maître de la nature, il a reçu la permission de la dominer. Il peut même donner des "ordres" au Créateur ! (Talmud *Mo'ed Katan* 16b ; *Ta'anit* 19a). L'interdiction existante à laquelle vous faites allusion, consiste à FABRIQUER des objets ayant l'apparence des astres et/ou à leur conférer un certain pouvoir en oubliant, qu'à D.ieu ne plaise, que le vrai maître du monde est Hachem, Celui qui détient tous les pouvoirs (*Chémot* 20, 3-4).

1. Dans *Yéhochoua'* 10, 12, *Yéhochoua'*, l'élève de Moché *Rabbénou*, s'adresse au soleil afin qu'il ne se couche pas et qu'il puisse poursuivre la guerre.
2. Dans *'Avoda Zara* 17a, Rabbi Ela'zar Ben Dordaya s'adresse à la lune et au soleil pour qu'ils prient en sa faveur et qu'il soit pardonné.
3. Dans *'Houlin* 7a, Rabbi Pin'has Ben Yaïr, le gendre de Rabbi Chim'on Bar Yo'haï, s'adresse à plusieurs reprises au fleuve afin qu'il se sépare en deux et qu'il puisse le traverser.
4. Elyahou *Hanavi* ne détenait-il pas la clé des pluies ? Talmud *Ta'anit* 23a.

Il y a de très nombreuses autres preuves à ce sujet.

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Un dessin sur les murs de l'appartement prêté



Un juif entrepreneur à l'étranger souleva la question suivante :

"L'été 2020, alors que le Corona faisait des ravages dans le monde entier, j'arrivai en Israël avec un membre de ma famille. À cette époque, une consigne indiquait que tous ceux qui voyageaient d'un pays à l'autre durant l'épidémie devaient entrer en confinement durant deux semaines, de peur qu'ils ne soient porteurs du virus et qu'ils ne contaminent d'autres personnes.

Je cherchai donc un endroit où nous pourrions rester pendant le confinement. J'en parlai à un de mes amis qui se trouvait en Israël, et il me raconta que précisément le jour de notre arrivée, il voyagerait à l'étranger, et qu'il serait ravi de nous prêter son appartement. Donc, juste après notre atterrissage, nous entrâmes dans l'appartement de notre généreux ami.

Voici que ma fille étudie depuis peu l'art du dessin sur les murs. Elle me fit la demande

suivante : "Je dois bientôt présenter des photos de mon travail de dessins sur mur et étant donné que les murs de l'appartement qu'on nous a prêté sont très larges, j'aimerais profiter des jours de confinement dans l'appartement pour préparer mes créations."

"Comment peux-tu penser dessiner sur les murs d'un appartement qui ne nous appartient pas ?" m'offusquai-je.

Ma fille expliqua qu'elle comptait sur le fait que j'étais un peintre professionnel et que j'accepterais de repeindre les murs après ses dessins.

Nous tentâmes de joindre le propriétaire de l'appartement qui se trouvait à l'étranger (afin d'obtenir son accord de dessiner sur les murs de son appartement), mais sans succès.

La question est donc : est-ce autorisé de peindre sur les murs de l'appartement que l'on nous a prêté, sachant qu'ensuite, on les repeindra, ou est-ce interdit ?"

Gld jerem Dr jeremy gold

Dr GOLD
ד"ר גולד ומקצועיות

Dentisterie ultra-moderne, esthétique du sourire, conseils et suivi de qualité.
scanner & Radio panoramique sur place.

invisalign

Parodontologie I (soins de la gencive et de l'os) **Implants laser sans chirurgie** **Orthodontie par aligneurs invisibles**

Consultation Vidéo (diagnostic orthodontique, urgence dentaire, deuxième avis comparatif avec la Koupat Holim)

Dr Gold Diplômé de la Faculté d'Odontologie de Paris VII vous recevra au :
Beit Hanatziv : Dereh'Hevron
101 lobby B étage 1 (dans la Mirpaa Zelig)

055-500-15-61

SÉJOUR EILAT
EN PENSION COMPLÈTE - ALL INCLUSIVE

LEONARDO PRIVILEGE

4 Jours - 3 Nuits du 26/02 au 1/03 | 5 Jours - 4 Nuits du 26/02 au 2/03

990 ₪ | 1290 ₪

Réservez au plus vite votre chambre places limitées

U CORAL BEACH

4 Jours - 3 Nuits du 26/02 au 1/03 | 5 Jours - 4 Nuits du 26/02 au 2/03

1140 ₪ | 1430 ₪

* Pour les Séjours de 5 jours autocar A/R 150 ₪ **Cacheroute Rabanout Eilat**

YAAKOV 050 892 8031



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

On raconte dans le traité *Ta'anit* (23b) : Abba 'Hilkiya, le petit-fils de 'Honi Hamé'aguèl, travaillait dans les champs. Lorsqu'il eut fini son travail, il retira la cape qu'il avait revêtu au-dessus de ses vêtements, et mit sur son épaule les branches qu'il ramassa puis mit sa cape sur son autre épaule. On l'interrogea : "Pourquoi avoir agi ainsi ? Ne valait-il pas mieux prendre les bois alors que vous portiez votre cape, afin que votre épaule ne se blesse pas par les branches ?" Abba 'Hilkiya expliqua : "La cape ne m'appartient pas, je l'ai empruntée, or on ne me l'aurait pas prêtée pour une autre utilisation, comme porter des branches dessus."

De même, dans notre cas, nous dirons que l'appartement a été prêté dans le but d'y habiter, et non dans le but de dessiner sur les murs...

Toutefois, il faut faire la part des choses : porter des branches sur la cape est interdit, car elle risque de s'user ou de se déchirer par les branches (comme l'explique sur place *Rachi*), mais dans notre cas, le propriétaire n'encourt

aucune perte par les dessins de la jeune fille puisque les murs seront repeints comme il se doit, et que cela rentre dans le cadre de "l'un profite tandis que l'autre ne perd pas". Bien mieux, on rend service au propriétaire en repeignant tous ses murs (car cela ne se fait pas de repeindre un seul mur et de laisser les autres murs non repeints). Il est justement d'usage que les propriétaires repeignent régulièrement leur maison, et cela évitera donc au propriétaire la dépense nécessaire à la peinture de son appartement.

En résumé : Il semble qu'il soit permis de dessiner sur les murs de l'appartement emprunté, à condition de les repeindre de façon professionnelle (sans qu'il ne reste aucune trace des dessins de la jeune fille).

Rav Its'hak Zilberstein

*Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres **Ahat Chaalti**, volumes 1, 2 et 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions/*

ב"ט ד'



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAEL BEN SHABBAT NISSIM AVOCATE ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAVI AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE • SAGIT KEINAN AVOCATE • ARIE BRENING AVOCAT • MAAYAN ZAGURI AVOCATE • SHANI ELMALLAH AVOCATE • MYRIAM LASCARJURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



Boulettes de viande aux pruneaux

Voici une recette de boulettes de viande mijotées dans une sauce épaisse et douce aux canneberges et aux pruneaux. A servir avec du riz basmati ou des tagliatelles.



Ingrédients



Pour la sauce :

- 2 cuil. à soupe d'huile
- 1 oignon haché
- 4 gousses d'ail coupées en tranches
- Une poignée de canneberges
- Une poignée de pruneaux dénoyautés et hachés
- 1 cuillère à soupe de paprika
- Sel et poivre noir
- 1 pincée de cannelle (facultatif)

Pour les boulettes de viande :

- 500 g de viande hachée
- 500 g de poulet haché
- ½ bouquet de coriandre finement hachée
- 1 oignon râpé
- Sel et poivre noir
- 1 pincée de cannelle (facultatif)
- 2 cuil. à soupe d'huile



Pour 10 personnes



Temps de préparation : 10 min



Cuisson : 35 min



Difficulté : Facile



Réalisation

- Dans un grand bol, mélangez tous les ingrédients des boulettes jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

- Dans une grande casserole, chauffez l'huile pour la sauce et faites-y revenir l'oignon jusqu'à ce qu'il soit doré. Ajoutez l'ail, les canneberges et les pruneaux, faites revenir encore une minute et ajoutez le reste des ingrédients.

- Versez 2 verres d'eau sur le tout et portez à ébullition.

- Avec la farce des boulettes, formez des boules de taille égale et disposez-les dans la casserole. Couvrez et faites cuire 25 min à feu moyen.

Bon appétit !

Murielle Benainous



murielle_delicatesses_



 **Torah-Box.com**

**Recherche des TÉLÉPHONISTES (hommes & femmes)
sur Jérusalem/Ramot**

Saisissez l'opportunité de vivre une expérience stimulante au sein de la plus grande association de diffusion de Torah aux francophones tout en travaillant dans un cadre cachère.

➤ **Ambiance de travail agréable et conviviale**

➤ **Excellentes conditions de travail**

Profil

- Bonne élocution
- Aisance avec l'outil informatique

Du Dimanche au Jeudi

Matin pour les femmes / Après-midi pour les hommes

Contact : Alexandre

 alexandre@torah-box.com  **054 84 40 334**

 **REFOUA-CHELEMA**
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

**Nehama Sarah
bat Cathy
Fortune Mazal
Brakha**

**Ilan
ben Nelly**

**Yohay Eliahou
ben Naomie
Esther**

**Rivka
bat Reine**

**Aaron Shimon
ben Tamo**

**Deborah
bat Nedjma**

**Rivka
bat Esther**

**Kourosch
Yaakov Haï
ben Toba**

**Benjamin
ben Tzivia**

**Avraham
Noah ben
Yeoudith**

**Avy
ben Rahel**

**Eyal Fredj
Chalom Ben
Khémissa Eva**

**Rica
bat Rebecca**

**Chalom
ben Sim'ha**

**Elihaou
ben Choukra**

**Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema**



Editions Torah-Box
présente

RABBI YAAKOV EDELSTEIN
une conduite exemplaire



Au cours des chapitres qui dessinent avec plus de précision le portrait d'un homme à la grandeur insaisissable, les auteurs, qui ont eut le mérite de le côtoyer personnellement pendant de longues années, nous font découvrir son amour illimité pour le peuple

juif, son assiduité à l'étude de la Torah, son humilité insondable comparée à sa réelle envergure spirituelle... Les auteurs, le couple Yédidya & Sivan Rahav-Méir est célèbre dans le paysage audiovisuel israélien.

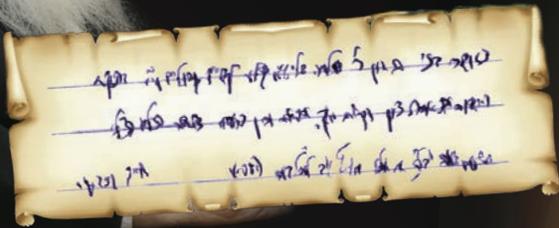
Commandez dès maintenant !

1 **Internet** (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2 **Téléphone** 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



Une promesse éternelle



Qui d'entre nous ne rêve pas d'une liaison directe avec Hachem ?

A présent que notre maître Rabbi 'Haïm se trouve dans les cieux, à proximité du Trône céleste, il est en mesure de se présenter devant le Maître du monde pour prier en notre faveur. Mais comment lui communiquer nos requêtes, maintenant qu'il nous a quittés ?

En réalité, Rabbi 'Haïm a déjà répondu à cette question de son vivant, lorsqu'il écrivit de sa plume sainte :

"Alors que mon fils Rabbi Chlomo rencontre de grandes difficultés pour maintenir la Yéchiva, et étant donné que le fils d'un homme est sa continuité, sauver la Yéchiva est mon sauvetage personnel. Sa délivrance est la mienne". Rabbi 'Haïm ajouta ces quelques mots, à même de transformer notre vie pour le bien : *"Si je le peux,*

j'implorerai dans le monde futur pour tout celui qui lui viendra en aide »

Le Rav a promis, le Rav tiendra parole !



36 heures de levée de fonds

Du dimanche 26 février à 10.00 au lundi 27 février à minuit

Depuis la France

01-77-47-80-92

Depuis Israël

058-32-83-803



Allodons

Vous souhaitez prendre une part active à la collecte et multiplier vos mérites ? Téléphonez-nous dès à présent !

www.allodons.fr/ttkm

Perle de la semaine par  Torah-Box

"L'argent corrompt même ceux qui le détestent."

(Rav Mena'hem Mendel de Kotzk)